

Vous souhaitez un poste d'amarrage pour la période hivernale ?

Sachez que vous pouvez bénéficier d'un contrat d'hivernage forfaitaire (du 15 septembre au 30 avril de l'année suivante à 65% du tarif annuel premium de location).

Intéressé par cette formule, merci de compléter ce formulaire et joindre les éléments constitutifs du dossier.

*Champs obligatoires

CLIENT

Nom*				Prénom*	
Email*				Téléphone*	
Adresse*					
CP*		Ville*		Pays*	

BATEAU

Type*	Voilier	☐	Moteur	☐	Multicoque	☐
Nom du bateau*					Immatriculation*	
Constructeur*					Modèle*	
Longueur hors-tout*		Largeur hors-tout*		Type de carburant*		Quantité*

DOCUMENTS A FOURNIR

Carte de circulation ou certificat d'enregistrement (ou acte de francisation)	☐
Attestation d'assurance	☐

Date et signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de la part du responsable du traitement, représenté par Monsieur le Directeur de la Régie Autonome d'Exploitation Saint-Quay Port d'Armor, afin de mettre à la disposition des plaisanciers, des emplacements et des services associés, ainsi que la facturation qui s'y rapporte. La base légale du traitement est le contrat. Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans à l'issue de la fin du contrat. Au-delà de cette durée, certaines informations pourront faire l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : le personnel de la Régie Autonome d'Exploitation, Microbreizh Informatique, Inodia, Marinacloud, Falco, Passeport Escales, le Service de Gestion comptable de Saint-Brieuc. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation. Pour les données soumises à votre consentement, vous pouvez retirer celles-ci à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

Monsieur le Directeur, Capitainerie – Espace Eric TABARLY – 22410 Saint-Quay-Portrieux ou par courriel à l'adresse suivante rgpd@port-armor.com. Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données personnelles à : cil@cdg22.fr. Vous pouvez également adresser une réclamation auprès de la CNIL.